



Compte-rendu Conseil d'Administration Visioconférence du 23 juin 2020, 14h00 à 17h00

Membres présents : A.S. Lemaire-Hurtel, A.L. Péliissier-Alicot, J.C. Alvarez, L. Humbert, H. Eysseric, V. Dumestre-Toulet, S. Salle, G. Hoizey, F. Penouil, J.M. Gaulier, N. Gambier, P. Kintz, A. Verstraete, N. Fabresse et B. Brunet.

Anne-Sophie Lemaire-Hurtel remercie tous les membres présents de prendre le temps de participer à ce nouveau CA en visioconférence et excuse l'absence de Laurence Labat.

1. Informations de la Présidente (A.S. Lemaire-Hurtel)

1.1 Au vu du report du congrès fin décembre et du prochain congrès de Biarritz en 2021, il n'est pas envisageable d'organiser une journée thématique en janvier 2021. Cette journée est habituellement couplée à l'AG qui sera électorale en 2021. L'objectif est donc d'avoir la présence d'un maximum de membres.

La Présidente nous propose de modifier le calendrier et de prévoir l'AG 2020 en amont du congrès de Grenoble, soit le mardi 8 décembre 2020 après-midi de 16h00 à 19h00. De ce fait, les membres SFTA présents au congrès pourraient y participer massivement.

Cette proposition reste conforme aux statuts de la SFTA : à savoir, 1 AG annuelle, sans date imposée.

Au niveau organisationnel :

- Le bilan financier inclurait un pré-bilan à fin novembre et serait finalisé en 2021 une fois le bilan comptable 2020 validé.

- Les membres du CA actuel occuperaient leur fonction jusqu'à la fin du congrès, les membres élus lors de l'AG électorale ne prenant fonction qu'à l'issue du congrès.

Une information devra être transmise à nos membres en amont du congrès.

Il en résultera une modification du programme initial du congrès avec annulation de la réunion des JS du mardi AM car il est important que tous les acteurs du CA soient présents à l'AG et que les JS membres de la SFTA puissent participer à l'AG. Cela est envisageable au vu de l'annulation du printemps des JS prévu le 27 avril. Une refonte du programme initial du printemps des JS et de la réunion précongrès pourrait devenir l'Automne des JS en octobre 2020. Ce point sera ré-abordé par nos JS.

Avec cette date d'AG avancée, cela permettrait au nouveau CA et au nouveau CS de se réunir rapidement en janvier 2021.

Cette Proposition est validée à l'unanimité par les membres du CA.

2. Approbation du compte rendu du CA du 24 mars 2020 et du CR de l'AG du 28 janvier 2020.

Pas de remarques, les comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

3. Secrétariat (B. Brunet, H. Eysseric)

▪ Demandes d'adhésions depuis le dernier CA

Depuis le dernier CA, **4 nouvelles demandes d'adhésion** ont été reçues et acceptées sur le site SFTA.

Il y a, à ce jour 270 membres dont 256 à jour de cotisation. Les nouveaux adhérents sont :

DION	André	QUEBEC
KEBBABI	Clément	LUXEMBOURG
GIRAUD	Romain	Malemort-du-Comtat
DEMONLIS	Marthe	CHU de Guadeloupe

▪ Radiations/démissions depuis le dernier CA

7 démissions ont été actées.

▪ Mauvais payeurs

Il reste à ce jour 14 mauvais payeurs. Un courrier de radiation leur sera adressé.

▪ Agenda 2020-2021

- CA 2020 : Vendredi 4 septembre 2020 au matin, CA délocalisé en Picardie (Amiens).
Vendredi 11 décembre 2020 (en suspens, dépendra du report du congrès).
Une date de CA début janvier sera proposée lors du prochain CA.
- Prévoir une date pour le printemps des Jeunes scientifiques reprogrammé à l'automne.

4. Trésorerie (G. Hoizey)

L'état des comptes au 23 juin 2020 montre une trésorerie confortable.

5. Site Web (V. Dumestre-Toulet)

RAS

6. Régie (notes envoyées par L. Labat)

Les sponsors qui n'ont pas validé définitivement leur participation au congrès annuel vont être resollicités.

Pour le congrès de Biarritz, un menu de partenariat va être proposé aux sponsors en septembre. Si le congrès de Grenoble était finalement annulé, une proposition de report en 2021 serait faite à tous les sponsors avec des compléments de participation à titre exceptionnel.

Une réflexion doit être menée pour établir un menu et un calendrier de partenariat pour le congrès TIAFT 2022 sachant que dès janvier 2021, la participation de la SFTA au prochain congrès SOFT doit être organisée.

7. SFTA organisme DPC (JM. Gaulier)

DPC : Fin mai l'ANDPC a notifié à la SFTA un avis défavorable de la CSI interprofessionnelle pour son programme DPC de Grenoble. Le programme est incomplet car demandé seulement 15 jours à l'avance. Les notifications seront envoyées le 24 juin. Le programme pourra être mis à jour à ce moment-là.

Depuis janvier, la mise en place d'une nouvelle réglementation stipule que deux critères doivent être remplis pour pouvoir proposer une formation payante :

- Disposer d'un numéro de déclaration d'activité de formation en préfecture (NDA)
- Être référencé sur datadock.

C'est un processus complexe qui nécessite ensuite un conventionnement avec toutes les entités employant les participants aux formations et un bilan annuel est à présenter. Tout devant évoluer vers une certification dans les années à venir.

Des entreprises existent pour accompagner les sociétés savantes ou les associations dans cette démarche complexe. Cet accompagnement pourrait être très utile, et pourrait permettre d'évoluer vers la certification.

Une réunion téléphonique sera programmée avec l'une d'entre-elles pour étudier la faisabilité.

8. Prochaines Manifestations

- Congrès annuel 9 au 12 juin 2020 : Grenoble (H. Eysseric)

La date de report du 9 au 11 décembre 2020 a été actée avec le WTC, centre de congrès de Grenoble, le 20 avril 2020 avec signature d'un avenant. Le report de la soirée du mercredi à la Bastille est possible et validé. En revanche, on ne saura qu'à la mi-juillet si la soirée de gala peut être maintenue au Stade des Alpes. Des alternatives sont en cours d'étude.

La majoration des prix d'inscriptions est prévue à ce jour au 15 octobre 2020 afin de permettre des décisions tardives de congressistes.

Il est décidé de faire une relance avec appel à inscription en septembre, puisqu'à l'heure actuelle, personne n'est prêt à s'engager.

Le programme scientifique a été figé à l'identique de ce qui était prévu en juin. Des last minute posters vont pouvoir être proposés car il reste de la place pour les affichages.

- Congrès annuel 2021 : Biarritz (F. Penouil, V. Dumestre et L. Labat)

Les dates du 18 au 21 mai ont été confirmées.

Eventuellement, l'AG de la CNBAE et une demi-journée de formation pourraient avoir lieu le mardi 18 mai 2021.

Une réunion a eu lieu entre des membres du CA de la SFTA et de la STC afin de définir les orientations de ce congrès joint. Le thème retenu est l'environnemental à condition qu'il rentre bien dans l'orientation 6 du DPC :

Orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu s'inscrivant dans le cadre de la politique nationale de santé : Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie Fiches n°1 à 6 1er août 2019 II.

Orientation 6 : Prévention et prise en compte des pathologies imputables à l'environnement (saturnisme, mésothéliome, intoxication par le CO...) et des facteurs environnementaux pouvant avoir un impact sur la santé (pollution de l'air intérieur et extérieur, perturbateurs endocriniens, changements climatiques, champs électromagnétiques et électro sensibilité...)

Le dépôt de l'action sera porté par la STC. Une nouvelle réunion ou un échange par mail est prévu pour la fin du mois, chaque société devant proposer 3 thématiques ainsi que les intervenants potentiels.

La date limite pour le dépôt de l'action qui devait être fait avant l'été (fin juin) a finalement été reporté entre début octobre et mi- novembre.

- Congrès TIAFT 2020 Cape Town :

Le congrès est reporté du 24 octobre au 28 octobre 2021. Le congrès de Rome sera décalé dans plusieurs années.

Les bourses TIAFT de la SFTA vont être maintenues pour 2021.

- Congrès SOFT 2020 San Diego :

Le congrès est simplement annulé. Le workshop proposé par les membres de la SFTA avait été accepté. Il devrait être resoumis l'année prochaine au congrès SOFT 2021 prévu à Nashville du 26 septembre au 1^{er} octobre 2021.

- Congrès joint TIAFT/SFTA en septembre 2022 à Versailles (JC Alvarez)

Suite aux arguments apportés par JC Alvarez, le board du TIAFT a accepté de maintenir ce congrès en 2022 à Versailles.

9. ToxAC (P. Kintz)

La sur-représentativité des articles analytiques versus cliniques continue.

Le n° 2 de 2020 contient 8 articles orientés analytique ou médico-judiciaire et 2 orientés clinique. Il en est de même pour les 15 articles en prépublication, 13 analytique et 2 clinique. On peut se réjouir d'avoir un n° 3 déjà complet à ce jour. En prévisionnel, 9 articles sont en évaluation, et 7 en révision.

Les résumés du congrès STC seront publiés dès réception (vu avec Christine Tournoud).

Enfin, le n° spécial congrès de Grenoble est prêt. Elsevier attend les changements définitifs avant impression.

Il a été accepté de ne pas toucher au programme scientifique, et de rayer simplement les présentations dont les auteurs ne pourront être présents ou remplacés. Une demande de confirmation de leur présence aux orateurs va être envoyée début septembre.

10. Communication avec les cliniciens (F. Penouil)

Cf congrès Biarritz.

La STC par l'intermédiaire de son Président, Jean-Christophe Gallart a sollicité Anne-Sophie Lemaire-Hurtel pour connaître l'état d'avancement sur les réflexions de l'ouverture du journal en open-access.

11. Conseil Scientifique (AL. Pélissier)

Anne-Laure Pélissier-Alicot a été sollicitée par la société française de médecine légale pour faire partie du conseil scientifique de leur prochain congrès. Il aura lieu du 30 juin au 2 juillet 2021 à Montpellier.

Il sera nécessaire de réactiver les groupes de travail.

La SFTA en la personne de Anne-Laure Pélissier-Alicot a été sollicitée par Joëlle Micaleff afin d'organiser une remontée d'information rapide au CEIP des cas de surdose à la méthadone après l'élargissement des conditions de délivrance pendant la période du COVID.

12. Jeunes scientifiques (N. Fabresse et S. Salle)

Journée des Jeunes scientifiques : le printemps des JS a été annulé puis repoussé à l'automne. Il pourrait avoir lieu début octobre.

Le lieu est encore à choisir et des hôtels pourraient être démarchés pour accueillir cet événement. Le contenu restera le même que celui prévu pour le printemps à savoir des petits cas cliniques rencontrés au laboratoire. Quelques propositions ont déjà été reçues. Les JS vont être à nouveau sollicités.

La revue de la littérature sur les gabapentinoïdes va être soumise prochainement. 7 JS ont participé à cette revue, une année de cotisation va leur être offerte.

13. Contrôles de Qualité - Politique Accréditation (L. Humbert)

Le contrôle de stupéfiant salivaire a été légèrement reporté pour ne pas tomber pendant la période de confinement.

Le retour de Gabrielle Huard a permis de fluidifier l'envoi des résultats.

14. Communication interne (N. Gambier)

Les informations sont régulièrement publiées sur le site notamment les CR des CA mais également de l'assemblée générale 2020.

15. Communication internationale (A. Verstraete)

Pour l'international :

TIAFT : voir plus haut.

IATDMCT : le congrès de Banff en septembre 2020 sera remplacé par un congrès virtuel aux mêmes dates (13-16 septembre).

16. Informations ou questions diverses

Nicolas Gambier rappelle qu'une table ronde a eu lieu avec le groupe STP de la SFPT en présence de la présidente de la SFTA. Beaucoup d'échanges ont été faits notamment sur l'accréditation d'une méthode de criblage toxicologique. Autre point abordé, la liste des analyses d'urgence en toxicologie (quelles analyses ? quel délai ?). Cette réunion a permis de partager différents avis.

CR rédigé par B. Brunet, H. Eysseric et avec l'aide de tous les membres du CA.

Validé par AS Lemaire-Hurtel.